

DREAL

Pays de la Loire

service
Connaissance
des territoires
et évaluation

N° 73

Accélérons ensemble les transitions avec les objectifs de développement durable de l'Agenda 2030

Rencontre en Loire-Atlantique le 12 septembre 2019

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



OUTILS
ET REPÈRES
Collection



PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement
DREAL

direction régionale de l'environnement, de l'aménagement
et du logement Pays de la Loire



I. Pourquoi cette rencontre ?

L'Agenda 2030, le cadre de référence du développement durable

Présentation d'Isabelle Couprie, Commissariat Général au Développement Durable

En 2015, 193 pays membres de l'ONU ont adopté 17 objectifs de développement durable qui constituent l'Agenda 2030. Il est universel (il s'adresse à tous les pays, tous les acteurs), transversal (les 17 ambitions sont fortement interdépendantes) et inclusif (il ne faut laisser personne de côté).

Cet Agenda 2030 porte toute une ambition puisqu'il appelle à transformer notre monde. Il a été négocié entre Etats mais également avec l'ensemble de la société civile. Les ODD ont été pris au nom des peuples, pour la planète, la prospérité, la paix et les partenariats.

La France vient de publier une feuille de route pour la mise en œuvre des ODD pour accélérer les transformations de la France. L'Agenda 2030 est maintenant le référentiel de base du développement durable en France et engage l'ensemble des acteurs.

La vidéo de la présentation est consultable sur le site internet de la DREAL :

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/les-objectifs-de-developpement-durable-en-video-a4918.html>

Fédérer les acteurs et proposer un temps de découverte et de partage

Introduction de M. Julien CUSTOT, DREAL ADJOINT

Les ODD sont l'affaire de tous. La crise des gilets jaunes a mis en lumière les tensions entre pouvoir d'achat et protection de l'environnement, mais aussi entre politique de l'aménagement et mobilité. On pourrait, bien sûr, citer bien d'autres points de clivages et de tensions.

La DREAL voit dans les 17 ODD et dans leurs 169 sous-objectifs une opportunité pour renouveler la vision du développement durable et la mobilisation des acteurs vers une transition écologique et solidaire à différentes échelles, et notamment en région et dans les territoires qui la composent. Les ODD constituent un outil de langage commun pour tous, donnant des clefs pour mettre en œuvre les trois axes du développement durable : environnement, économie, social.

Pour relever les défis de l'Agenda 2030, il faut encourager le dialogue entre tous les acteurs du territoire, publics et privés. Nous avons de nombreux acquis en Pays de la Loire. Des démarches de développement durable portées par les collectivités, les entreprises et les associations existent depuis plusieurs années (Agendas 21, PCAET, etc). La mise en œuvre des ODD s'inscrit en prolongement de ces dernières.

C'est en priorité l'approche opérationnelle des ODD que porte la DREAL. Les ODD constituent une grille de lecture, un appui à la construction et à l'évaluation des politiques publiques et stratégies mises en œuvre par les acteurs de la société. Ils renforcent la vision systémique pour donner plus de force, de cohérence et de sens aux actions.



Objectifs des rencontres départementales

- Découvrir l'Agenda 2030 et les 17 objectifs de développement durable
- Porter un nouveau regard sur les projets et les actions concourant au développement durable (PCAET, PAT, projets d'économie circulaire, rapport de développement durable, Déclaration de performances extra-financières, ...) grâce à cette nouvelle grille de lecture
- Comprendre les potentialités des ODD pour redonner du souffle aux démarches et lancer de nouveaux projets plus ambitieux
- Identifier les outils et ressources existants pour s'appropriier les ODD et s'engager

II. La parole aux acteurs de la Loire Atlantique

- *Jean-Michel BUF, Conseiller régional des Pays de la Loire, délégué à Région de France sur l'économie circulaire et membre du groupe national sur la mobilisation des acteurs en faveur de l'Agenda 2030*
- *Rémi-Pierre LAPPREND, Chef de projet RSE de Maisons du Monde*
- *Patrick LAMIABLE, VP délégué à la citoyenneté, à l'enfance/jeunesse et au développement durable de la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres et Marion RICARTE, Responsable du service Amélioration de l'action publique et Développement Durable.*



Les vidéos de ces intervenants sont consultables sur le site internet de la DREAL :

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/les-objectifs-de-developpement-durable-en-video-a4918.html>

→ Les ODD, une grille de lecture du développement durable pour l'action

Jean-Michel Buf rappelle que l'association Cités et Gouvernements Locaux Unis considère que les collectivités représentent à 65% des vecteurs de réussite de l'Agenda 2030. La Région des Pays de la Loire a ainsi passé à crible certaines de ses actions pour préciser les liens avec les ODD (ex. le plan régional en faveur du bocage et de l'agroforesterie, l'installation d'un réseau public de stations d'avitaillement de biogaz, ...).

Pour l'entreprise Maisons du Monde, les ODD apportent une nouvelle vision du développement durable. Un premier exercice de mise en correspondance des enjeux inscrits dans leur démarche RSE avec les ODD a été réalisé. Cette cartographie a facilité une mise à jour des sujets traités par l'entreprise, directement ou indirectement (notamment dans le cadre de leur Fondation). Cela leur a notamment permis d'être plus exigeant sur la question du travail décent dans la fabrication des produits, sur la gestion durable des ressources et l'égalité entre les hommes et les femmes.

La Communauté de communes d'Erdre et Gesvres a quant à elle entamé une démarche de révision de sa politique de développement durable allant de pair avec la réalisation de son Plan Climat Air Energie Territorial. Elle s'est intéressée dans ce contexte aux ODD pour voir, elle aussi, comment les ODD étaient pris en compte. Cette grille de lecture est ainsi devenue un véritable outil d'aide à la décision pour la collectivité, et une large place à la concertation a été donnée dans le cadre de cette révision. L'ensemble des contributions émises par les acteurs a été mis en parallèle avec les ODD.



→ Les ODD pour décloisonner, coopérer, mobiliser les acteurs et changer de posture

La nécessaire transversalité pour atteindre les ODD a été soulignée par le Conseil régional. Les utiliser revient à interroger les relations entre les services mais également avec les partenaires de l'action publique. Il faut « casser les silos » si l'on souhaite véritablement faire de la co-construction.

Les élus de la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres ont trouvé dans les ODD des arguments supplémentaires pour associer les acteurs de leur territoire à la conception de politiques publiques. Une collectivité ne peut pas être la seule garante du développement durable de son territoire. Il s'agit véritablement d'une feuille de route qui s'applique à tous. Peu à peu, la posture de la collectivité, également engagée dans les travaux du programme TES (transition énergétique et sociétale), évolue pour devenir facilitateur des transitions écologique et solidaire, avec pour rôle d'encourager les coopérations entre acteurs publics et privés. C'est la raison pour laquelle elle s'est engagée dans un projet de fabrique de territoire.

Les ODD sont aussi porteurs de messages facilement appropriables par tous (ex. « Pas de pauvreté », « Bonne santé et bien-être », ...), ils deviennent ainsi un objet de mobilisation citoyenne.

→ Les ODD, une vision systémique à développer

Chaque ODD porte sur une thématique en particulier, mais les ODD ne doivent pour autant pas être isolés les uns des autres. C'est bien dans leur ensemble qu'ils tracent un avenir plus durable, en se complétant entre eux.

Maisons du Monde étudie les 17 ODD au lancement de nouveaux projets. Cela permet d'évaluer les effets, directs ou indirects, positifs ou négatifs, que peut avoir le projet en question sur toutes les thématiques de développement durable, même celles qui ne concernent pas directement l'entreprise au vu de son activité (ex. l'ODD 2 : lutte contre la faim).

L'approche systémique des ODD change également la manière de concevoir les politiques publiques pour la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres. Ils permettent de n'oublier aucun levier d'action, pour s'assurer d'agir sur chacun des ODD en conduisant des politiques publiques transversales « *on avance un peu sur tout et il n'y a plus de priorités* »).

→ Les ODD, des outils d'aide à la décision

Des indicateurs existent pour suivre les ODD. Toutefois, ils ne sont pas encore adaptés à tous les acteurs, ce qui freine aujourd'hui la mise en perspective des contributions de chacun.

Des indicateurs communs, partagés et renseignés par tous les acteurs, sont nécessaires. C'est lorsque le suivi et les mesures des contributions de chacun seront partagés qu'il sera possible d'identifier les manques et ainsi de se questionner sur les leviers à activer collectivement.

En cela, les ODD pourraient devenir un réel outil d'aide à la décision et au pilotage.

→ Un enjeu d'appropriation par le grand public

Malgré leurs caractères universel et transversal, les objectifs de développement durable sont encore peu connus.

Les personnels des collectivités, des associations, des entreprises et des établissements d'enseignement connaissent rarement ces objectifs. Il est ainsi difficile de leur demander de les utiliser comme grille de lecture de leurs actions.

De même, cette méconnaissance des ODD par le grand public rend difficile la valorisation des actions d'une organisation en faveur de ceux-ci.

Aucune organisation ne peut, par ailleurs, à elle seule, permettre la réalisation des 17 objectifs. L'enjeu est donc bien de mettre en avant la façon de faire sa part, pour encourager tout un chacun à faire de même.



Les conseils des témoins pour s'appropriier les ODD

- Démarrer avec la vision globale des ODD : se concentrer dans un premier temps sur les grands objectifs, pour intégrer dans un second temps les sous-objectifs
- Faire le parallèle entre son projet ou son action, et les ODD : à quels ODD ma structure répond-elle déjà ?
- Se servir des ODD comme outils d'aide à la décision pour aiguiller les nouveaux projets : à quels ODD mon organisation ne répond-elle pas encore ? Sur quel(s) ODD mon organisation souhaite-t-elle s'impliquer davantage ? Sur ceux où il n'est pas possible d'agir directement, quel(s) acteur(s) ou partenaire(s) aller chercher ?

III. Des ateliers de découverte des ODD

Une découverte des ODD, des démarches du territoire et des synergies possibles

En sous-groupes, les participants ont pu s'approprier les ODD et découvrir comment chaque ODD impactait les seize autres. Chacun a pu s'interroger sur sa propre contribution à ces objectifs.



IV. Le pari du « faire ensemble »

Thomas Zamansky, Chef du Service Connaissance des Territoires et Evaluation (SCTE) de la DREAL Pays de la Loire

Cette journée montre que les ODD sont bien l'affaire de tous, car ils relèvent de la responsabilité de chacun, et ne pourront être atteints sans l'engagement simultané de l'ensemble des acteurs. Ils nécessitent de sortir de nos habitudes, de dépasser les approches sectorielles et de penser les projets dans une dynamique multi-acteurs. Ils nous poussent également à aller au-delà de la recherche de labels et de certifications.

C'est parce qu'ils nous demandent de sortir de nos sillons qu'ils sont stimulants et donnent du sens à l'ensemble des actions menées en matière de développement durable. Cela suppose un minimum de moyens et de temps, mais les témoignages croisés de la rencontre, ainsi que les synergies créées lors des ateliers, montrent que cela en vaut la peine.

L'Agenda 2030 fait le pari du « faire ensemble », car chacun peut et doit y contribuer. Les valeurs maîtresses de la réussite de cet Agenda sont la bienveillance et l'humilité, pour atteindre une société durable, respectueuse de l'environnement et des êtres humains. Tout l'enjeu réside alors dans notre capacité à fédérer l'ensemble des acteurs, en impulsant des démarches allant dans le sens des ODD et en contribuant à celles qui existent déjà.

Les ODD visent avant tout un objectif global qui parle à tous les acteurs, peu importe leur taille, leur statut ou leur périmètre d'action : favoriser le bien-être des humains et de la Terre.



Rencontre initiée et pilotée par le
SCTE de la DREAL

Avec l'appui du CEREMA

Animation et préparation par le
Comité 21

Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

Service Connaissance des
Territoires et Evaluation

Directrice de publication : Annick
Bonneville

5, rue Françoise Giroud
CS 16326
44263 NANTES cedex22
Tél : 02 72 74 73 00

ISSN : 2115-9998